

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Bulletin ci-dessous à adresser, accompagné de votre règlement à :

Société historique de Belle-Île-en-Mer
Mairie de Locmaria
56360 Locmaria

Rappel :

Depuis 2017, une réduction d'impôt (articles 200 et 238 bis du CGI) est désormais possible pour les membres bienfaiteurs, la Société historique venant d'être reconnue comme un "organisme d'intérêt général".

Ceux-ci recevront un reçu au titre de don, à porter sur la ligne 7UF de leur déclaration d'impôt.

Exemple : une cotisation de 100€ permet une réduction de 70€ de vos impôts, la cotisation normale (30€) n'étant pas comptabilisée comme "don".

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂

BIH 70	
BIH 71	
carte	
Enreg.	

SOCIETE HISTORIQUE de BELLE-ILE-EN-MER

ADHÉSION - RENOUELEMENT d'ADHÉSION

Pour l'année **2022** (Bulletins N° 70 & 71)

M. Mme :

Adresse :

adresse E-mail : Téléphone :

Cotisation : membre actif : **30 €** - membre bienfaiteur : **50 €** minimum

<input type="checkbox"/> Chèque
<input type="checkbox"/> Espèces
<input type="checkbox"/> Virement

Date et signature * :



Par courrier :

SOCIETE HISTORIQUE de BELLE-ILE-EN-MER

Mairie de Locmaria - 56360 LOCMARIA

Virement bancaire (IBAN) : FR76 1600 6040 1187 2723 0351 029

adresse E-mail : sh.bi@orange.fr

(: cochez les cases choisies)

(* conformément au nouveau règlement général sur la protection des données, j'accepte que mes données soient enregistrées dans le fichier de la Société historique)